

Recherches sociographiques



Michel BOCK, *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Institut franco-ontarien / Prise de parole, 2001, 119 p. (Ancrages.)

Jean Lafontant

Volume 43, Number 2, mai-août 2002

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/000560ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/000560ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département de sociologie, Faculté des sciences sociales, Université Laval

ISSN

0034-1282 (print)

1705-6225 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lafontant, J. (2002). Review of [Michel BOCK, *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Institut franco-ontarien / Prise de parole, 2001, 119 p. (Ancrages.)]. *Recherches sociographiques*, 43(2), 437-440.
<https://doi.org/10.7202/000560ar>

nombreuses facettes du sujet et les divers aspects de la vie facultaire. De bout en bout, l'auteure tient le pari de faire voir les faits, de faire entendre les dits, d'évoquer les écrits : dirigeants, professeurs, étudiants et membres du personnel non enseignant ont ainsi un droit assuré de présence et de parole.

Il est opportun de souligner la pertinence des notes infrapaginales qui, en plus de faire référence aux sources, enrichissent souvent la mise en contexte ou apportent des éléments utiles à la compréhension. Fort détaillée, voire trop, la table des matières permet de saisir l'agencement selon lequel s'imbriquent les données chronologiques et les données thématiques. Un index sélectif des noms de personnes citées s'annonce comme une simple illustration de la diversité des contributions : non exhaustif, il se limite à des attestations relevées dans le texte même, exclusion faite des notes ; il risque fort de décevoir ceux qui souhaiteraient se retrouver là. Enfin, un exposé de « repères chronologiques » constitue un tableau récapitulatif des événements majeurs ; l'intérêt et la valeur de ces repères s'imposent de soi ; en outre, ils ont l'avantage de mettre en relief le fait que les trente années de l'histoire récente de la Faculté sont indissociables des origines mêmes de l'institution.

Léonard AUDET

Michel BOCK, *Comment un peuple oublie son nom. La crise identitaire franco-ontarienne et la presse française de Sudbury (1960-1975)*, Sudbury, Institut franco-ontarien / Prise de parole, 2001, 119 p. (Ancrages.)

En gros, ce livre examine le jeu des facteurs macro-politiques canadiens dans l'évolution des vocables identitaires collectifs, plus précisément ceux ayant eu cours en Ontario français de 1960 à 1975. Les quatre chapitres qui le constituent évoquent d'ailleurs l'ossature de l'argumentation.

Le premier chapitre, « Les États généraux du Canada français, ou l'éclatement de la nation », reprend une thèse connue¹ : le néo-nationalisme québécois et le rituel décisif des États généraux (1966-1969) affirment la spécificité d'une nation québécoise, ce qui a pour conséquence objective de rendre caduque la notion de Canada français et donc d'enjoindre les frères ou cousins, ailleurs au Canada, à se redéfinir. Dans ce chapitre, ainsi que dans le quatrième, « L'âne ou la carotte », l'auteur montre comment, dans ce vacuum idéologique, l'État fédéral prend en charge les communautés francophones hors Québec, mais dans une perspective qui sert ses intérêts de définitif de la nation canadienne, compte tenu du défi, sinon de la

1. On pourra se référer, pour ne citer que celui-là, à l'ouvrage : *Les États généraux du Canada français, trente ans après*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa les 5, 6 et 7 novembre 1997, textes réunis par Marcel MARTEL avec la collaboration de Robert CHOQUETTE, Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa, 1998.

menace d'éclatement, occasionné par le néo-nationalisme québécois. Pareille thèse est connue, avons-nous dit, mais gagne à se vérifier empiriquement, ce que d'autres ont commencé à faire² et ce que l'auteur poursuit avec brio sur le terrain sudburois, avec les nuances et éclaircissements que l'analyse empirique apporte toujours aux thèses générales. Toutefois, Bock laisse de côté la très difficile question de savoir si l'intervention accrue du gouvernement fédéral auprès des communautés francophones hors Québec en a été une de *proaction* ou de *rétroaction*. Question difficile en effet par l'ampleur, en surface et en profondeur, des travaux empiriques qu'il faudrait effectuer pour en décider, notamment si l'on tient compte de l'action politique et idéologique de longue date du Ministère que l'on appelait, jusqu'à récemment, le Secrétariat d'État du Canada.

Le troisième chapitre expose les résultats empiriques de la recherche. Il s'agit d'une analyse lexicographique de l'évolution du discours identitaire franco-sudburois à travers la presse locale, communautaire et estudiantine. L'auteur tâche d'y mesurer, au cours de la période 1960 – 1975, la fréquence d'emploi des vocables « Canadien-Français », « Franco-Ontarien », « d'expression française / de langue française » et « francophones ». Tandis que le corpus de la presse estudiantine a été consulté dans son entier, celui de la presse communautaire est le résultat d'un échantillonnage au sujet duquel le lecteur aurait apprécié plus de précisions et de justifications à propos des décisions méthodologiques prises.

L'hypothèse sous-jacente à l'analyse empirique est que l'augmentation ou la diminution relative de tel ou tel vocable identitaire révèle une modification de perspective quant à la définition culturelle de soi que se sont donnée respectivement l'élite communautaire et les étudiants francophones de l'Université Lauren*tienne, au cours de la période allant de 1960 à 1975. L'orientation théorique explique ces modifications par le jeu de facteurs macro-politiques canadiens. Les résultats empiriques confirment la théorie, soit « le recul progressif, mais définitif, du terme « Canadien-Français », et l'essor non moins spectaculaire du terme « francophone » (p. 69). Dans le passage suivant, l'interpellation du lecteur n'est en fait qu'un procédé rhétorique réaffirmant la thèse : « Le moment précis où le vocabulaire fédéral en vient à dominer le lexique identitaire de la presse de Sudbury n'est-il pas en soi un indice hautement révélateur de cette influence ? » (p. 90). Quant au vocable « Franco-Ontarien », son usage a varié, connaissant des pics passagers en 1960 et 1975, mais dans l'entre-deux « ne réussit pas à franchir le cap des 30 % » (p. 72). Finalement, l'emploi du vocable « d'expression française / de langue française » semble avoir été relativement marginal, généralement « sous la barre des 20 % » (p. 72), à cause sans doute de sa synonymie avec le terme de « francophone ». L'auteur prend soin de noter – quand il y en a et les périodes où elles se

2. Nous pensons, entre autres, à Richard Arès s.j., Jean-René Ravault, Gratien Allaire, Daniel Savas, Marcel Martel.

manifestent – les différences de perspective entre la presse communautaire et celle des étudiants universitaires.

Au-delà des facteurs politiques évoqués, la discussion théorique est assez courte. Bock se contente de relever, pour la critiquer, l'interprétation « marxiste » que proposait Dennie en 1978, laquelle faisait entrer en jeu les notions telles que la stratification intra-ethnique (les élites versus les masses « canadiennes-françaises »), la mystification idéologique, la pénétration d'« une culture industrielle fondée sur la lutte des classes » (p. 94) minant les marquages ethnoculturels traditionnels, bref « le passage des Canadiens français à la modernité » (p. 95). Certes, élargissant l'interprétation à la transformation d'un système social, l'interprétation de Dennie semblait faire la part chiche aux facteurs méso-sociaux, soit le néo-nationalisme québécois, ainsi que le discours, les lois et programmes fédéraux visant à le contenir. Bock n'a pas de peine à montrer la puissance explicative de sa propre interprétation, en particulier si l'on tient compte de l'isomorphie entre l'évolution du discours identitaire franco-ontarien d'une part et, de l'autre, la périodisation de l'action visible et vigoureuse du gouvernement fédéral dans les affaires des minorités de langue officielle, dans le cas étudié : celle de l'Ontario. Notons que des phénomènes équivalents ont été observés dans d'autres provinces (je pense en particulier au Manitoba), ce qui légitime encore davantage l'interprétation de Bock. Cela dit, l'interprétation des phénomènes politiques relatifs aux « communautés » francophones canadiennes gagnerait à distinguer, au sein des dites « communautés », divers types de stratification entés sur des intérêts systémiques, comme nous le rappellent depuis longtemps les travaux de Raymond Breton. Une analyse éclairante des « choix » faits par les preneurs de décisions des différentes « communautés » – et les répercussions de ces choix, entre autres, sur l'évolution des effectifs – doit prendre en compte non seulement la dynamique des contraintes externes (par exemple l'action fédérale) mais également les tensions internes (intracommunautaires) liées à la diversité des réseaux d'intérêt et d'allégeance.

Dans la discussion des répercussions identitaires de la prévalence du vocable « francophone » à partir de 1971, Bock, s'appuyant sur des citations de Roger Bernard et Fernand Dumont, adopte d'emblée la thèse d'un lien essentiel entre la langue et la culture.

La promotion, dans les rangs fédéraux, d'un paradigme identitaire fondé simplement sur l'expression linguistique procède d'une tout autre logique. Dans ce cas, l'exaltation de la langue, réduite à un simple outil de communication, ne cherche pas à valoriser, mais plutôt à occulter l'existence d'une communauté de culture distincte, d'un « peuple fondateur », dans le but de saper à la base le mouvement indépendantiste québécois. (P. 97.)

Comme on le sait, le lien entre la langue et la culture est une proposition ancienne (généralement appelée l'hypothèse Sapir-Whorf, bien que l'on puisse la faire remonter au moins à Herder, dans son *Traité de l'origine du langage*) mais elle

est loin de faire l'unanimité, en particulier si l'on entend par lien un rapport de type organique. Sur la nature et la force du lien, Joshua A. Fishman a passé sa carrière à établir les nuances qui s'imposaient. Certes, Bock a raison de soupçonner que le discours fondateur de la politique fédérale du bilinguisme et du multiculturalisme était intéressé. Mais on ne peut, dans la même foulée et indistinctement, réduire tous les postulats « théoriques » de ce discours à de l'idéologie. En effet, si l'existence d'une nation et d'une culture canadiennes paraissent discutables, l'amalgamation, par décret, de la langue et la culture, ainsi que la notion de « peuples fondateurs » ne le sont pas moins. Une discussion avec les « Autres » (ceux dont le référent est toujours éphémère, à cause des migrations, luttes et projets) serait sans doute instructive à cet effet.

Tout compte fait, l'ouvrage est intéressant et agréable à lire. Il sera utile à tous ceux qu'intéresse le processus sociohistorique de transformation des « identités collectives », en particulier dans les situations où la langue constitue l'élément symbolique nodal de la différence.

Jean LAFONTANT

*Collège universitaire de Saint-Boniface,
Université du Manitoba.*

Normand PERRON et Serge GAUTHIER, *Histoire de Charlevoix*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et Les éditions de l'IQRC, 2000, 387 p.

J'ai commencé à lire avec la raison du savant puis transité vers la nébuleuse des sentiments et de la mémoire, me rappelant à la fois mes origines charlevoisiennes et la lecture du grand livre de Fernand Dumont, *L'anthropologie en l'absence de l'homme* (Presses universitaires de France, 1981); l'auteur, on s'en souvient, mettait en lumière le complexe de supériorité du savant, habilement dissimulé sous la chape de l'objectivité (p. 306).

Après avoir procédé à une critique sommaire, je dérogerai aux procédés d'évaluation classiques en confrontant mes souvenirs à la reconstitution des anthropologues.

D'entrée de jeu, Perron et Gauthier prennent la mesure de la région : les effectifs humains de Charlevoix sont fort modestes, quelque grandioses que soient ses paysages ; de 19 000 en 1900, l'espace observé compte aujourd'hui une trentaine de milliers d'habitants disséminés le long de la côte depuis la Petite-Rivière-Saint-François et Baie-Saint-Paul jusqu'à Baie-Sainte-Catherine. L'arrière-pays (Sainte-Agnès, Saint-Hilarion, etc.) s'est forcément humanisé après le littoral dominé par